

Au compte du capital — Privilégié....\$2,000,000.00  
Ordinaire..... 2,500,000.00

|                                                                                                                                               |                 |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------|
| Compte des contingences .....                                                                                                                 | 4,500,000.00    |
| Compte des profits et pertes:—                                                                                                                | 1,250,000.00    |
| Montant au crédit, le 31 août 1915                                                                                                            | 512,060.50      |
| Profits pour l'année après paiement d'intérêt sur obligations et après avoir pourvu à la taxe de guerre pour deux ans jusqu'au 31 août 1916.. | \$774,270.12    |
| Dividendes sur stock privilégié et ordinaire .....                                                                                            | 440,000.00      |
|                                                                                                                                               | 334,270.12      |
|                                                                                                                                               | 846,330.62      |
|                                                                                                                                               | \$10,910,192.38 |

Passif indirect: Aucun.

Nous avons vérifié les livres de la compagnie pour l'année expirant le 31 août 1916, et certifions que l'exposé ci-dessus est un état exact des affaires de la compagnie à cette date tel

qu'indiqué par les livres.

CREAK, CUSHING & HODGSON, C.L.,  
Vérificateurs.

Montréal, 2 octobre 1916.

Aux actionnaires de

The Ogilvie Flour Mills Company, Limited,  
Montréal.

Messieurs.—Nous faisons rapport que nous avons vérifié les livres de la compagnie à Montréal, Winnipeg, Fort William et Medicine Hat pour l'année expirant le 31 août 1916, vérifiant le montant en caisse, les billets à recevoir, les comptes de banque, les placements et les comptes à recevoir, au sujet desquels il a été amplement pourvu.

Les stocks en mains de blé, farine et provisions sont vérifiés quant aux quantités par les surintendants des diverses mlinoteries, confirmés par les rapports des minoteries, et sont évalués sur une base sûre et modérée, tenant compte du prix excessivement élevé du blé et des variations des marchés.

Il n'est fait aucune disposition pour la dépréciation générale, mais le coût de réparations et d'entretien des diverses installations a été inclus dans les dépenses courantes de l'année.

CREAK, CUSHING & HODGSON,  
Vérificateurs.

## LES TRIBUNAUX

### JUGEMENTS EN COUR SUPERIEURE — PROVINCE DE QUEBEC

D. Cushing v. L.-E. Sainte-Marie, Montréal, \$557.  
W.-A. Baker v. Godfroy Langlois, Montréal, \$522.  
Patrick Groulx v. André Groulx, Montréal, \$1,664.  
Emile Labelle v. L.-J. Forget, Montréal, \$350.  
Jos. Bourgie v. Jean-A. Roy, Montréal, \$1,052.  
Elmire Paquette v. Roger Frenette, Saint-Vincent-de-Paul, \$737.  
Jas. Devlin v. Mabel Lefebvre, Montréal, \$450.  
Olier Jutras v. J.-N. Ouellette, Montréal, \$200.  
Economic Realty v. Jos. McDonald, Montréal, \$163.  
Brodeur et Co. v. Frediane Carle et Jas.-B. Jarvis, Montréal, \$205.  
Lazarre Desrochers, v. Ludger Larochelle, Tétreaultville, \$165.  
Adeline Crépeau v. Ls.-R. Gareau, Montréal, 2me classe.  
Viewmont Land Co., Ltd. v. Eddie Le-page, Montréal, \$850.  
Q.-H. Beaulieu v. Mathias Paquin, Montréal, \$150.  
W.-B. Lafrenière v. J.-E.-A. Decelles, Montréal, \$153.  
Chatham Packing Co. v. E. Maréchal, Montréal, \$139.  
J. McLaughlin v. Alex. Clément, Lachine, \$1,385.  
Regent Const. Co., Ltd. v. Angéline Boulais et vir, Montréal, et Mme Eudore Florand, Montréal, \$830.  
Angélique Dorion v. Nap. Mathieu, Montréal, \$2,000.  
Aurélien Daignault v. Honoré Paquin, Montréal, \$408.  
Honoré Miron v. P.-J.-E. Charland, et Clémence Brabant, Montréal, \$300.  
J. Deboek v. Blanche Denis et vir et Mme F.-X. Gagnon, Montréal, \$125.  
Hudon Hébert Co., Ltd. v. W. Langlois, Coteau du Lac, \$447.  
Oscar Desautels, N.P. v. Onésime Daoust, Montréal, \$201.  
Rév. P. Benion v. E.-E. Guay, Montréal, \$895.  
Queens Hotel, Ltd. x. A.-B. Crawford, \$200.  
Dom. Gresham Guar. and Cas. Ltd. v.

T. Emmet Quinn, Montréal, \$135.  
Edmond Valade v. Cie Terrains et Const. Ltd., Montréal, \$8,093.  
Léandre Rousseau v. Jos. Sagala, Ile Perrot, \$2.  
Donat Monette v. Geo. Perrette, Montréal, \$359.  
Harland Engineering Co., Ltd. v. Mat. Elect Co. et Armand Vinet, Montréal, \$219.  
Mme Chas.-B. Lafond v. Jos. Sauvé, Montréal, \$82.  
J.-W. Jamieson et Co., Ltd. v. Joséphine Bergeron et vir, Mme Donat Valiquette et Donat Valiquette Co., Montréal, \$330.  
Donat Monette v. Beaver Heights Ltd., Montréal, \$3,804.  
Henry Welkin v. Ville de Montréal, Montréal, \$1,172.  
Economic Realty Ltd. v. Joël Cohen, Montréal, \$212.  
Stephens Hamilton v. M. T. Co., Montréal, \$1,000.  
J.-A. Fergusson v. Pierre Juteau, Sainte-Thérèse Blainville, \$157.  
Laura Daudelin v. G.-Léo. Aluisi, Montréal, \$200.  
A. Malo v. M.-Louise Larault et Mme Ant.-Mag. Archambault, Saint-Antoine, \$230.  
Hervé Chemical Co. of Can. Ltd. v. Edmond Saint-Onge, Village Saint-Onge, \$117.  
O. Dagenais v. Médéric Bétournay et Rod. Bétournay, Montréal, \$793.  
Jos. Ethier v. J.-E. Boyer, Montréal, \$120.  
Merchants Bank of Can. v. Continental Ins. Co. of N. Y., Montréal, \$775.  
Merchants Bank of Can. v. Fidelity Ins. Co. of N. Y., Montréal, \$775.  
Délina Messier v. Adeline Labelle et Mme J.-Gust. Choquette, Montréal, \$518.  
Can. Universal Film Co., Ltd. v. J.-E. Tardif, Shawinigan Falls, \$123.  
Jos. Vanier v. E. Leboeuf et U. Leboeuf, Montréal, \$218.

### ACTIONS EN COUR SUPERIEURE—PROVINCE DE QUEBEC

Z. Leduc v. Municipalité de l'Ile Perrot, Ile Perrot, \$338.  
Cie Terrains Banlieue de Montréal v. Horm. Charron, Saint-Constant, \$189.

Kazimir Gorouchousky v. Quebec Fire Ins. Co., Montréal, \$688.  
J.-S. Archibald v. G. Rabinovitch, Montréal, \$2,791.  
Laporte, Martin, Ltd. v. Eug. Danis, Montréal, \$144.  
Cie de Ferronnerie Letang v. Cie Nav. Saint-Laurent et Richelieu Ltd., Montréal, \$104.  
P.-E. Lamalice v. Fernande Lamalice et Mme René Richer, Montréal, 2e classe.  
The Star v. Geo. Percival et Geo. Percival et Co., Montréal, \$142.  
Bélair, Ltd. v. Recorder Hugh Semple es-qual, Montréal, 1re classe.  
Mtl. Trust Co. v. Thos.-J. Duggan, Montréal, \$1,026.  
Vincent Archambault v. Renfrew Flour Mills Ltd., Montréal, \$992.  
S.-R.-O. Dufresne v. Marie-Mathilde-Zaida Dufresne et Mme Ad. Mazurette dit Lapierre, Montréal, \$1,225.  
Goodwins Lt. v. R.-J. Spargo, Trois-Rivières, \$274.  
Mme Pierre Bibeau et al v. Maurice Gadbois, Westmount, \$1,854.  
H.-P. Paquet v. Jos. Dandurand et Donat Dandurand, Outremont, \$8,900.  
H.-P. Paquet v. Jos. Dandurand et Yvonne Dandurand, Outremont, \$4,000.  
Vic. Lecrenier v. Marie-A. Fréchette, Mme Zotique Gauthier et Z. Gauthier et Co., Mont-Laurier, \$919.  
Latreille et Co. v. Carlo Fumigalli, Ls. Neveu et Carlo Lumber Co., L'Annonciation, \$300.  
Dom. Radiator Co. Ltd. v. Misaël Germain, Saint-Romuald, \$128.  
J.-F. Bourré v. Ls. Côté, Montréal, \$156.  
Emmanuel Beauchemin v. le shérif. Montréal, 1re classe.  
Handfield et Co. v. C.-E. Martin et J.-H. Loranger, Montréal, \$400.  
Merchants Bank of Can. v. J.-W. Blanchet et H. Gohier, \$21,226.  
Securities Development Corp. v. J.-A.-H. Hébert, Montréal, \$326.  
M. T. Co. v. O.-L. Hénault, John-P. Hefferman et Hénault et Hefferman, Montréal, \$184.  
Annie Enright v. Geo. Moxan, Montréal, 2me classe.  
Isidore Rousseau v. Alfred Rousseau, Montréal, 2me classe.